

Démarche	: Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)
Organisme	: Sous-Direction de l'Education Routière et du Permis de Conduire

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche a pour objectif de permettre aux usagers de demander la communication de leur Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé (NEPH) pour ceux qui ont effectué, depuis moins de 5 ans, une demande d'inscription au permis de conduire.

Attention si vous n'avez jamais effectué de demande d'inscription, il convient de réaliser votre demande via l'ANTS. Pour rappel, une demande d'inscription au permis de conduire pour la catégorie souhaitée (voiture, moto, poids-lourd) doit être réalisée avant le passage des épreuves théoriques. Il en est de même pour les personnes ayant subi une invalidation ou une annulation de leurs droits à conduire.

Indiquer le département de résidence de la personne souhaitant la communication de son NEPH

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01-AIN
- 02-AISNE
- 03-ALLIER
- 04-ALPES DE HAUTES PROVENCE
- 05-HAUTES-ALPES
- 06-ALPES-MARITIMES
- 07-ARDÈCHE
- 08-ARDENNES
- 09-ARIÈGE
- 10-AUBE
- 11-AUDE
- 12-AVEYRON
- 13-BOUCHES-DU-RHÔNE

Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)

- 14-CALVADOS
- 15-CANTAL
- 16-CHARENTE
- 17-CHARENTE-MARITIME
- 18-CHER
- 19-CORRÈZE
- 2A-CORSE-DU-SUD
- 2B-HAUTE-CORSE
- 21-CÔTE-D'OR
- 22-CÔTES-D'ARMOR
- 23-CREUSE
- 24-DORDOGNE
- 25-DOUBS
- 26-DRÔME
- 27-EURE
- 28-EURE-ET-LOIR
- 29-FINISTÈRE
- 30-GARD
- 31-HAUTE-GARONNE
- 32-GERS
- 33-GIRONDE
- 34-HÉRAULT
- 35-ILLE-ET-VILAINE
- 36-INDRE
- 37-INDRE-ET-LOIRE
- 38-ISÈRE
- 39-JURA
- 40-LANDES
- 41-LOIR-ET-CHER
- 42-LOIRE
- 43-HAUTE-LOIRE
- 44-LOIRE-ATLANTIQUE
- 45-LOIRET
-

Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)

- 47-LOT-ET-GARONNE
- 48-LOZÈRE
- 49-MAINE-ET-LOIRE
- 50-MANCHE
- 51-MARNE
- 52-HAUTE-MARNE
- 53-MAYENNE
- 54-MEURTHE-ET-MOSELLE
- 55-MEUSE
- 56-MORBIHAN
- 57-MOSELLE
- 58-NIÈVRE
- 59-NORD
- 60-OISE
- 61-ORNE
- 62-PAS-DE-CALAIS
- 63-PUY-DE-DÔME
- 64-PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
- 65-HAUTES-PYRÉNÉES
- 66-PYRÉNÉES-ORIENTALES
- 67-BAS-RHIN
- 68-HAUT-RHIN
- 69-RHÔNE
- 70-HAUTE-SAÔNE
- 71-SAÔNE-ET-LOIRE
- 72-SARTHE
- 73-SAVOIE
- 74-HAUTE-SAVOIE
- 75-PARIS
- 76-SEINE-MARITIME
- 77-SEINE-ET-MARNE
- 78-YVELINES
- 79-DEUX-SEVRES
-

Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)

- 81-TARN
- 82-TARN-ET-GARONNE
- 83-VAR
- 84-VAUCLUSE
- 85-VENDÉE
- 86-VIENNE
- 87-HAUTE-VIENNE
- 88-VOSGES
- 89-YONNE
- 90-TERRITOIRE DE BELFORT
- 91-ESSONNE
- 92-HAUTS-DE-SEINE
- 93-SEINE-SAINT-DENIS
- 94-VAL-DE-MARNE
- 95-VAL-D'OISE
- 971-GUADELOUPE
- 972-MARTINIQUE
- 973-GUYANE
- 974-LA RÉUNION
- 976-MAYOTTE

Avez-vous déjà été inscrit à une catégorie de permis sur le site de l'ANTS (démarche faite par vous-même ou votre auto-école) ?

Avez vous déjà demandé à être inscrit pour une catégorie de permis de conduire ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Vous ne pouvez pas poursuivre votre demande

Pour obtenir votre attestation d'inscription contenant votre NEPH, il faut d'abord vous inscrire sur le site de l'ANTS
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/inscription-examen-permis>

Votre inscription sur le site de l'ANTS a-t-elle moins de 6 mois ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Vous ne pouvez pas poursuivre votre demande

Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)

Vous êtes inscrit depuis moins de 6 mois, vous pouvez télécharger votre attestation d'inscription (AIPC fac-similé) sur le site de l'ANTS <https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>"

Motif de la demande

Merci de cocher le ou les motifs de votre demande.

Si vous connaissez déjà votre numéro NEPH mais qu'il ne fonctionne pas lorsque vous souhaitez vous inscrire à l'ETG, cochez seulement la case réactivation du NEPH.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communication du NEPH
- Réactivation du NEPH
- Autre motif

N° NEPH

Merci d'indiquer le numéro du NEPH à réactiver.

Précisez le motif autre

Identification du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Candidat
- Auto école
- Représentant légal

Civilité de la personne souhaitant obtenir son NEPH

Merci de renseigner les informations concernant la personne qui souhaite la communication de son NEPH.

- Mme
- M.

Nom de naissance

Nom de naissance de la personne qui souhaite la communication de son NEPH.

Prénom(s)

Indiquer les prénoms de la personne qui souhaite connaître son NEPH et les indiquer dans l'ordre de votre pièce d'identité.

Date de naissance

Lieu de Naissance

Indiquer la ville de naissance

Communication/réactivation du NEPH national (dossierpermisdeconduire)

Pays de naissance

Indiquer votre pays de naissance

Adresse actuelle

Merci de noter l'adresse correspondant au département sélectionné pour la demande.

Département de résidence

Il doit correspondre à celui sélectionné pour la demande. Si le département est différent la demande sera rejetée.

J'atteste sur l'honneur que je réside à l'adresse déclarée ci-dessus.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

courriel

Numéro de téléphone

Indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité (recto-verso)

Carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Toute pièce utile au traitement du dossier

exemple : décision officielle modifiant l'état-civil (nom-prénom sexe-date ou lieu de naissance)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

MANDAT

Merci de fournir le mandat si la démarche n'est pas réalisée par le demandeur.

Le mandat doit préciser la qualité de celui qui réalise la démarche, le nom et prénom du demandeur. Il doit être signé par le demandeur. Pour une auto-école, il doit comporter le nom de l'établissement et le numéro d'agrément.